

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 29 décembre 2017



OFI GLOBAL BOND ABSOLUTE RETURN

Sicav Obligations et autres titres de créances
internationaux

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion par délégation

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable :

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Conseil d'Administration

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 29 décembre 2017

Conseil d'Administration

Président

Monsieur Maurice RONAT
2 allée des Alouettes
42400 L'HORME

Administrateurs

OFIVALMO PARTENAIRES
20-22 rue Vernier
75017 PARIS
Représentée par Monsieur Jean-Pierre GRIMAUD

Monsieur **Vincent RIBUOT**
19 avenue Alcime Albert
92700 COLOMBES

Monsieur **Franck DUSSOGE**
16 route des Pins
69630 CHAPONOST

Monsieur **Jean-Marie MERCADAL**
40 rue Chardon Lagache
75016 PARIS

Directeur

Monsieur **Yannick LOPEZ**

Commissaire aux Comptes

Cabinet **APLITEC**
4-14 rue Ferrus
75014 PARIS
Représenté par Monsieur Bruno DECHANCÉ

PROJET DE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la Loi et aux Statuts, afin de vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2017 et pour en soumettre les résultats à votre approbation.

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

La SICAV a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'EONIA + 150 bp sur la période de placement recommandée, supérieure à 2 ans.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance de la SICAV est celle de l'EONIA + 150 bp. L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque européen. (Pour plus d'information sur cet indice : www.fbe.be).

Stratégie de gestion

La stratégie d'investissement vise à constituer un OPCVM d'allocation obligataire diversifiée, composé principalement d'emprunts émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE ou une entreprise (corporate ou financière) incorporée dans un Etat membre de l'OCDE. Les émissions dans lesquelles investira l'OPCVM seront libellées (au minimum 60%) en euros.

La définition des poids alloués sera déterminée sur une base mensuelle par OFI ASSET MANAGEMENT. Le conseiller en allocation (la société AAA ic) aura pour rôle de vérifier sur une base statistique, que l'allocation envisagée par le gérant est compatible avec le niveau de perte maximum déterminé. Dans le cas où l'allocation envisagée par le gérant ne serait pas compatible avec le niveau de perte maximum déterminé, le conseiller en allocation indiquera au gérant l'allocation qui se rapproche le plus de celle envisagée par ce dernier et étant compatible avec le niveau de perte maximum déterminé. Néanmoins, les prises de décisions d'investissement restent discrétionnaires et incombent à la Société de Gestion.

La politique de gestion est discrétionnaire et consiste à utiliser les différentes classes d'actifs listées ci-dessus. La SICAV ne se fixe aucune limite de maturité par titre. Le niveau de sensibilité du portefeuille et le positionnement sur les courbes seront gérés de façon active. Toutefois, La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre [-2 et 7].

Le portefeuille est construit et géré à partir de plusieurs niveaux d'analyses que sont : l'analyse globale du risque du portefeuille – l'analyse fondamentale des marchés – l'analyse de la valeur relative des titres – l'analyse du risque pays. Cette stratégie permet d'allouer de façon dynamique le portefeuille sur des instruments de taux.

Le portefeuille est ensuite composé en prenant en compte les contraintes suivantes :

- La SICAV est majoritairement investie dans des emprunts libellés en euro.
- La SICAV peut investir jusqu'à 40% de l'actif net dans des emprunts libellés en d'autres devises que l'euro ; le risque de change sera couvert de manière à réduire l'exposition nette aux devises à moins de 10% de l'actif net.
- La SICAV peut être investie en instruments du marché monétaire jusqu'à 100% de l'Actif Net.
- Contrainte de sensibilité taux : l'exposition au taux du portefeuille est gérée dynamiquement en prenant en compte les anticipations du gérant sur le marché des taux.
- L'ajustement de l'allocation pourra se faire soit par une vente (totale ou partielle) ou un achat (ou un renforcement) de titres de la même catégorie obligataire, soit par la mise en place d'une couverture du risque de crédit et de taux spécifique, via des instruments dérivés.

Le portefeuille pourra également investir en obligations convertibles libellées en euros et/ou en devises, dans la limite de 15% de l'actif net.

La SICAV pourra investir en titres du marché monétaire de la zone euro jusqu'à 100% de l'Actif Net.

Au moins 50% des titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs, doivent être notés « Investment Grade » selon la politique de notation mise en place par la société de gestion. Les titres notés High Yield, « titres dits à caractère spéculatif », selon cette même politique peuvent représenter jusqu'à 50% du portefeuille. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la société de gestion.

Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

En cas de dépassement des limites ci-dessus (soit par effet de marché ou par une dégradation de la notation d'un titre attribuée selon la politique de notation retenue), le gérant devra prendre toute action corrective pour respecter à nouveau ses engagements de composition du portefeuille dans un délai maximum de trois mois.

La SICAV peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étranger et/ou de gré à gré. Sur ces marchés, la Sicav peut recourir aux produits suivants :

- Futures sur taux d'intérêt, en couverture et en exposition
- Futures sur actions en couverture
- Options sur taux d'intérêt, en couverture et en exposition
- Swaps de taux d'intérêt, en couverture
- Caps, Floors, sur taux t'intérêt, en couverture
- Swaps de change, en couverture
- CDS sur indices ou sur émetteurs, en couverture ou en exposition

Le recours aux instruments dérivés n'implique pas de surexposition.

Profil des risques

La SICAV est un OPCVM classé « obligations et autres titres de créances internationaux ». L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance de la SICAV, cette dernière ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de taux

En raison de sa composition, la SICAV peut être soumise à un risque de taux dû principalement à sa sensibilité au mouvement de la courbe des taux de la zone euro. Ainsi, en période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative de la SICAV est susceptible d'être impactée négativement.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par la SICAV d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement la SICAV à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et des OPCVM sélectionnés. Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les marchés les plus performants. De même, il existe un risque que les OPCVM sélectionnés ne soient pas les plus performants et/ou réalisent une performance inférieure à leur indice de référence. La valeur liquidative de la SICAV serait alors affectée par cette baisse.

Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière) ou publics, ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque résultant de la détention d'Obligations Convertibles

La SICAV peut être exposée aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de la SICAV baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque de Haut Rendement (« High Yield à caractère spéculatif »)

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés. En cas de dégradation de la notation, la valeur liquidative de la SICAV baissera.

De manière accessoire, l'investisseur peut également être exposé aux risques suivants :

Risque de change

Le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par la SICAV. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de la SICAV peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque actions

La SICAV est investie ou exposée sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative de la SICAV.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

Méthode de calcul du ratio du risque global : Méthode probabiliste en VaR absolue sans dérogation au seuil de 5%.

Le niveau de levier maximal de la SICAV, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 200%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, la SICAV se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI GLOBAL BOND ABSOLUTE RETURN	VaR 5d 95% sur 2017
Moyenne	0,56%
Maximum	0,73%
Minimum	0,39%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Depuis le 17 janvier 2017, la SICAV OFI BOND ALLOCATION a changé de dénomination au profit d'OFI GLOBAL BOND ABSOLUTE RETURN.

Puis, le 11 septembre 2017, création des actions R.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés.
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »).
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre.
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- fournit le service d'exécution d'ordres ;
- collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe à l'adresse <http://www.ofi-am.fr/inout/animations/espaceMIF.php> toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF. Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote fait l'objet d'un rapport disponible sur le site Internet de la société à l'adresse : <https://www.ofi-am.fr/vote-et-engagement>

CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet <https://www.ofi-am.fr/isr>

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI. Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires et des membres du Directoire de la Société. Il n'intègre pas de représentant du personnel, la Société n'étant pas elle-même soumise à une telle obligation réglementaire ou statutaire. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants FIA, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des Fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque Fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 100k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (FIA, GFIA et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global. Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2016, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel (soit **231 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2016) s'est élevé à **24 157 205 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice : **19 023 705 euros, soit 78.75%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice : **5 133 500 euros, soit 21.25%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, **3 683 079 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **18 personnes** au 31 décembre 2016), **10 207 369 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des Fonds gérés (soit **78 personnes** au 31 décembre 2016).

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier exercice 2017

Economie

Sur le plan économique, la période a été marquée par une amélioration progressive de la conjoncture mondiale, et ce dans toutes les grandes zones.

Pourtant, le contexte politique a été très dense. Les investisseurs, qui avaient été surpris par le vote en faveur du Brexit, l'ont été une seconde fois avec l'élection inattendue de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Mais, à chaque fois, les marchés ont retenu que cela pouvait favoriser un scénario de reflation par une logique de relance budgétaire.

Ces doutes politiques ont finalement été totalement dissipés au printemps 2017, avec l'élection d'Emmanuel Macron en France.

Au final, les perspectives de croissance ont été révisées à la hausse. Le rythme a accéléré et le FMI s'attend ainsi à une croissance de près de 3,5% en 2017 et 2018. Cet exercice s'est caractérisé également par une grande synchronisation au plan mondial, il n'y a en effet pratiquement plus de pays en récession.

Aux États-Unis, la croissance a dépassé, dans un premier temps, le rythme de 3% avant de refluer en milieu d'année et d'accélérer à nouveau en fin de période, stimulée par le programme de baisse des impôts pour les entreprises et les ménages qui a été décidé en fin d'année. Au final, la croissance US de 2017 devrait dépasser 2% en fin de période.

La zone euro n'a pas été impactée par le Brexit et, au contraire, a surpris par son dynamisme avec des indicateurs avancés au plus haut depuis plusieurs années dans pratiquement tous les pays en fin d'année 2017. La croissance de la zone a ainsi dépassé le rythme de 2%, ce qui est considéré comme son rythme potentiel. Certains pays commencent à toucher les dividendes des réformes prises, comme l'Espagne qui tourne à plus de 3%.

Le Royaume Uni a, tout d'abord bénéficié de la baisse de la livre, avant de donner des signes de ralentissement sérieux en fin de période face à l'incertitude totale sur le scénario de Brexit. La croissance devrait toutefois se stabiliser autour de 1.5%.

Dans le reste du monde, les pays émergents se sont dans l'ensemble rétablis et les flux d'investissement sont largement revenus sur ces marchés. La Chine avait suscité le doute en 2015, avec une forte baisse du Yuan et des inquiétudes sur la bulle immobilière et de crédit. Finalement, sa croissance a été supérieure à la cible de 6,5% donnée par le gouvernement.

Parallèlement le Brésil et la Russie sont progressivement sortis de récession.

Taux d'intérêt

Dans ces conditions, les Banques Centrales ont maintenu des politiques accommodantes, mais ont commencé à préparer les marchés à l'imminence d'une stratégie de sortie. C'est la raison pour laquelle, les taux ont monté sur la période, mais dans des proportions limitées.

Le 10 ans allemand est passé d'un rendement négatif de -0.11% à 0.45% en fin de période. De même, le TNotes 10 ans US est passé de 1.59% à 2.40%. Ces tensions ont toutefois été limitées car les investisseurs étaient déjà dans l'ensemble positionnés pour une hausse des taux et par ailleurs, des programmes d'achats en zone euro ont asséché les marchés.

Les spreads périphériques se sont détendus au vu du contexte plus favorable. Les spreads « corporates » sont restés serrés et stables sur la période. Les obligations High Yield ont également nettement progressé, de 7.5% aux États-Unis et de 6.2% en Europe, portant les rendements à des niveaux de faiblesse inégalés pour cette classe d'actifs (2.2% sur le Gisement européen).

Les obligations émergentes ont été également recherchées avec, au final, des performances de 15.21% en monnaies locales et de 10.26% en devises fortes.

Les taux monétaires n'ont pas été modifiés en zone euro si bien que l'Eonia est resté en territoire négatif : sa performance sur l'exercice est de -0.36%. Aux États-Unis, la FED a également été très prudente dans sa stratégie de relèvement des taux directeurs : la cible pour les Fed Funds s'établit à 1,25/1.50% après trois relèvements de 25 points de base (bp).

Les obligations convertibles ont obtenu de belles performances, en liaison avec la performance des actions : 10% pour l'indice Monde (en dollars), +3.5% en Europe et +7% en Eurozone sur les meilleurs indices.

Sur les devises, le dollar a reculé contre la grande majorité des devises, notamment de 12% vis-à-vis de l'euro. Dans l'ensemble, les monnaies émergentes ont également progressé contre le dollar, mais dans des proportions beaucoup plus limitées qu'au cours des mois précédents : par exemple, le réal brésilien s'est stabilisé contre le dollar après avoir gagné plus de 25% depuis ses points bas de début 2016. Le peso mexicain a suivi le même cheminement avec une progression de 5% sur l'exercice. Notons la stabilité du RMB, la devise chinoise, contre le dollar durant la période. En Europe, la baisse de la livre s'est atténuée et ne perd que 4.5% contre l'euro sur la période.

Les marchés actions ont bénéficié de l'amélioration économique et de la baisse de la prime de risque politique.

En effet, les résultats des entreprises ainsi que les perspectives données par leurs dirigeants ont encouragé les investisseurs.

Pour la première fois depuis quelques années, les analystes ont donc révisé à la hausse leurs estimations.

De ce fait, les performances des marchés actions sont très bonnes sur la période : +9% pour l'indice des actions internationales (en euros), +22% à Wall Street (en dollars) où tous les grands indices ont battu des records historiques : +12.5% pour les actions de la zone euro, +13% pour le CAC 40, +21% pour les actions émergentes (en euros).

Le style croissance a continué à surperformer notamment grâce aux valeurs technologiques aux États Unis. A noter également la performance des actions chinoises, cotées localement, qui progressent également de près de 25% en devises locales. Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche sur la période une hausse de près de 13% (en dollars) et le pétrole est resté stable, à près de 60 dollars sur le WTI en début comme en fin de période.

Gestion

Alors que les intervenants s'attendaient à une année 2017 durant laquelle, les taux allaient monter et les actifs risqués souffrir, il n'en fut rien et la volatilité est restée sur des niveaux extrêmement bas.

Sur les marchés de taux, l'action continue de la Banque Centrale Européenne, conjuguée à une inflation qui a peine à décoller, ont maintenu les taux sur des niveaux historiquement bas. Le 10ans allemand est monté finalement de 22bp pour atteindre 0,427%, après une année d'évolution en « trading range ». La France a ponctuellement connu une période de stress à l'approche des élections et avec la montée des extrêmes, ainsi le spread contre Allemagne s'est écarté jusqu'à atteindre 80bp sur le 10ans, pour finalement se détendre suite à la victoire de M. Macron. De manière concomitante, le spread Italie-Allemagne s'est écarté jusqu'en avril (213bp sur le 10ans) pour se resserrer jusqu'à atteindre 135bp mi-décembre. Si le début de l'année a été similaire en Espagne, le point bas du spread a été atteint en juillet. En effet, les tensions autour de la volonté d'indépendance en Catalogne ont fait réapparaître le risque politique en Europe et ont stoppé la baisse des taux espagnols. Le soutien des Banques Centrales a continué d'attirer les investisseurs vers les actifs risqués, ainsi le spread de l'indice générique iTraxx Xover 5ans, représentant les obligations High Yield, s'est resserré de 289bp en début d'année à 232bp le 29 décembre 2017.

Le 17 janvier 2017, la SICAV Ofi Bond Allocation a changé de dénomination pour devenir Ofi Global Bond Absolute Return.

Le processus de gestion suivi par OFI Global Bond Absolute Return implique un objectif de ne pas dépasser une perte maximale de 5% par rapport à la valeur liquidative la plus haute constatée sur un an glissant, celle-ci ayant été atteinte le 3 novembre 2017 à 3 966,32 euros. Compte tenu de cette contrainte et du niveau de valorisation des marchés, nous avons conservé une pondération de plus de 10% en moyenne sur la poche monétaire.

Cette année encore, l'allocation a continué de privilégier les souverains périphériques au détriment des souverains core de la zone euro et les dettes financières par rapport aux dettes d'émetteurs privés. Si la valorisation de ce marché nous a poussés à rester en dehors des obligations américaines à haut rendement, nous avons investi plus de 10% en moyenne sur la poche obligataire souveraine US. La sensibilité issue de cette poche a été initialement couverte en totalité puis, nous avons progressivement enlevé la couverture afin de profiter du portage important de cette poche. L'exposition au dollar, induite par cette poche mais aussi par les autres positions libellées en dollar, a été progressivement couverte en totalité, les expositions aux différentes devises autres que l'euro étant gérées séparément des allocations aux poches obligataires. Enfin, compte tenu du soutien affiché par les Banques Centrales, l'allocation a conservé, tout au long de l'année, une exposition de plus de 11,50% en moyenne sur les obligations convertibles, pondération qui a été réduite en mai après avoir dépassé 14%.

Dans ce contexte, la SICAV a réalisé une performance de 1,33% pour l'action I, et la perte maximale constatée sur l'année était de -0,68% (entre le 27/07/2017 et le 08/09/2017).

L'OPCVM a eu recours à l'utilisation de produits dérivés sur taux d'intérêt (futures) dans le but de couvrir partiellement le risque de taux, et donc ces positions s'appréciaient au regard de positions longues par ailleurs dans le portefeuille.

L'exposition de la SICAV aux devises a été en grande majorité couverte de par le risque qu'elle représente et ce à l'aide de change à terme.

Au cours de l'année, nous avons fait usage de positions de couverture sur le High Yield au travers de l'achat de CDS sur indices de manière opportuniste, ou d'exposition lorsque l'écart de spread entre cet instrument et le marché cash était favorable à l'utilisation de dérivés.

La valeur liquidative de la catégorie d'actions I s'établissait à 3 961,87 euros au 29 décembre 2017 contre 3 910,03 euros le 30 décembre 2016 soit une progression de 1.33 % sur l'exercice contre 1.13% pour son indice de référence.

La valeur liquidative de la catégorie d'actions XL s'établissait à 11 270.92 euros au 29 décembre 2017 contre 11 099 euros le 30 décembre 2016 soit une progression de 1.55% sur l'exercice contre 1.13% pour son indice de référence.

La valeur liquidative de la catégorie d'actions R, s'établissait à 100.86 euros au 29 décembre 2017 contre 100.09 euros le 11 septembre 2017 (date de création de l'action R).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Au 29/12/2017, nous ne détenons aucune position de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts).

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Positions ouvertes au 29/12/2017

Portfolios	Quantite	Currency	Counterparty
USD versus EUR 2018/01/22	- 17 530 829.76	EUR	CREDIT AGRICOLE CIB
USD versus EUR 2018/01/22	20 065 015.70	EUR	NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS

Taux : Pas de position au 29/12/2017

Crédit : Pas de position au 29/12/2017

Actions – CFD : Pas de position au 29/12/2017

Commodities : Pas de position au 29/12/2017

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 29 décembre 2017, la SICAV n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 29 décembre 2017 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/12/2017	30/12/2016
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	156 823 154,50	193 027 517,70
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	123 234 676,50	158 337 814,61
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	123 234 676,50	158 337 814,61
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	16 002 737,79	32 064 443,97
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	16 002 737,79	32 064 443,97
Titres de créances négociables	16 002 737,79	32 064 443,97
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	16 531 977,00	1 658 051,39
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	16 531 977,00	1 658 051,39
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	1 053 763,21	967 207,73
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 053 763,21	967 207,73
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	39 254 467,46	27 838 326,55
Opérations de change à terme de devises	37 402 675,53	26 039 690,71
Autres	1 851 791,93	1 798 635,84
Comptes financiers	11 088 518,54	121 579,71
Liquidités	11 088 518,54	121 579,71
Total de l'actif	207 166 140,50	220 987 423,96

Bilan au 29 décembre 2017 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/12/2017	30/12/2016
Capitaux propres		
Capital	167 623 427,46	192 838 891,91
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-856 382,48	-358 526,99
Résultat de l'exercice (a, b)	1 897 529,02	987 337,93
Total des capitaux propres	168 664 574,00	193 467 702,85
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	1 053 763,21	1 594 960,76
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	1 053 763,21	1 594 960,76
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 053 763,21	967 207,73
Autres opérations	-	627 753,03
Dettes	37 447 803,29	25 899 793,52
Opérations de change à terme de devises	37 353 228,95	25 782 147,25
Autres	94 574,34	117 646,27
Comptes financiers	-	24 966,83
Concours bancaires courants	-	24 966,83
Emprunts	-	-
Total du passif	207 166 140,50	220 987 423,96

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	100 850 070,00	63 370 560,00
ACTIONS	2 270 450,00	3 932 400,00
VENTE - FUTURE - EURO STOXX 50	2 270 450,00	3 932 400,00
TAUX	98 579 620,00	59 438 160,00
VENTE - FUTURE - EURO BOBL	18 162 180,00	14 298 410,00
VENTE - FUTURE - EURO BUND	39 449 920,00	32 994 150,00
VENTE - FUTURE - EURO OAT	40 967 520,00	12 145 600,00
Engagements de gré à gré	-	6 500 000,00
CREDIT	-	6 500 000,00
ACHAT - DERIVES CREDIT - CDS ITRAXX EUROPE C 300 BP 12/21 JP	-	6 500 000,00
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	25 352 148,04	9 190 744,25
TAUX	25 352 148,04	9 190 744,25
ACHAT - FUTURE - EURO BTP	2 995 080,00	-
ACHAT - FUTURE - US 10Y NOTE	9 297 317,79	9 190 744,25
ACHAT - FUTURE - US 5Y NOTE	13 059 750,25	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 245,40	929,03
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 982 809,12	2 091 542,59
Produits sur titres de créances	-	4 506,98
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	2 987 054,52	2 096 978,60
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	12 882,72	8 681,14
Autres charges financières	-	-
Total (II)	12 882,72	8 681,14
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 974 171,80	2 088 297,46
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	963 341,40	1 071 912,07
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	2 010 830,40	1 016 385,39
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-113 301,38	-29 047,46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 897 529,02	987 337,93

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par le conseil d'administration de la SICAV.

La devise de la comptabilité de la SICAV est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Les prêts, emprunts, prises et mises en pension sont valorisés selon les modalités contractuelles.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité de la SICAV.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité de la SICAV).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net, tout OPC inclus, ne peut être supérieur à

- 0,65 % TTC pour la catégorie d'actions I
- 0,41 % TTC pour la catégorie d'actions XL
- 1,50 % TTC pour la catégorie d'actions R

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de sur performance s'étend depuis le 14 octobre 2016 du 1er novembre de chaque année au 31 octobre de chaque année. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance de la SICAV est définie comme la différence positive entre l'actif net de la SICAV avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la performance excédant celle de l'EONIA + 150 bp, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la fin de chaque période de calcul.

La période de prélèvement des frais variables est modifiée et s'étend désormais du 1er novembre au 31 octobre de chaque année et par exception du 14/10/2016 au 31/10/2017.

Par exception, la période de calcul de la commission de surperformance sur les parts R s'étendra de leur date de création 08/09/2017 au 31/10/2018.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Catégorie d'actions I : L'assemblée générale de la SICAV statue chaque année sur l'affectation du résultat net et peut décider de sa capitalisation ou distribution totale ou partielle.

Catégorie d'actions R : Capitalisation

Catégorie d'actions XL: L'assemblée générale de la SICAV statue chaque année sur l'affectation du résultat net et peut décider de sa capitalisation ou distribution totale ou partielle.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Pour toutes les catégories d'actions, l'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle. Le conseil d'administration peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
Actif net en début d'exercice	193 467 702,85	215 806 003,89
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	16 525 564,29	24 030 732,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-43 846 258,80	-48 108 852,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 954 919,20	1 869 283,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 924 292,81	-2 633 933,25
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 830 817,72	3 090 971,93
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-5 680 051,55	-1 813 810,00
Frais de transaction	-122 792,03	-85 271,16
Différences de change	-1 050 525,75	-209 432,37
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	87 631,97	1 874 110,31
Différence d'estimation exercice N	1 802 414,04	
Différence d'estimation exercice N - 1	1 714 782,07	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	2 411 028,51	-1 368 485,30
Différence d'estimation exercice N	1 042 543,21	
Différence d'estimation exercice N - 1	-1 368 485,30	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 010 830,40	1 016 385,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	168 664 574,00	193 467 702,85

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	123 234 676,50	73,06
Obligations Indexées	12 742 634,87	7,56
Obligations Convertibles	9 635 833,54	5,71
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	100 856 208,09	59,80
Titres de créances	16 002 737,79	9,49
Les titres négociables à court terme	16 002 737,79	9,49
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	123 931 768,04	73,48
Actions	2 270 450,00	1,35
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	105 723 023,10	62,68	3 853 038,76	2,28	915 979,77	0,54	12 742 634,87	7,56
Titres de créances	16 002 737,79	9,49	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	11 088 518,54	6,57
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	98 579 620,00	58,45	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	25 352 148,04	15,03	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	122 334,01	0,07	460 298,15	0,27	15 092 630,69	8,95	21 259 959,40	12,60	86 299 454,25	51,17
Titres de créances	16 002 737,79	9,49	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11 088 518,54	6,57	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	18 162 180,00	10,77	80 417 440,00	47,68
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	13 059 750,25	7,74	12 292 397,79	7,29

Répartition par devise

	USD	%	CLP	%	MXN	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 362 673,90	1,40	2 224 306,82	1,32	2 118 236,02	1,26	3 626 576,43	2,15
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	17 501 519,76	10,38	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	338 159,14	0,20	40 600,27	0,02	0,01	0,00	126 675,42	0,08

Répartition par devise (suite)

	USD	%	CLP	%	MXN	%	Autres	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	19 822 399,19	11,75	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	22 357 068,04	13,26	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	29/12/2017
Créances	
Achat à terme de devises	17 337 659,83
Contrepartie vente à terme de devises	20 065 015,70
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 561 671,37
Collatéral espèces versé	290 000,00
Coupons à recevoir	120,56
Total créances	39 254 467,46
Dettes	
Vente à terme de devises	-19 822 399,19
Contrepartie achat à terme de devises	-17 530 829,76
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-70 465,14
Provision pour frais de gestion variables à payer	-0,09
Provision commission de mouvement	-10 009,26
Rachats à payer	-11 886,03
Autre	-2 213,82
Total dettes	-37 447 803,29
Total	1 806 664,17

Souscriptions rachats

Catégorie d'actions I	
Parts émises	3 492,8527
Parts rachetées	8 175,2056
Catégorie d'actions XL	
Parts émises	250,0000
Parts rachetées	1 050,0000
Catégorie d'actions R	
Parts émises	1,0000 ⁽¹⁾
Parts rachetées	-

(1) La catégorie d'actions R a été créée le 08/09/2017.

Commissions

Catégorie d'actions I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions XL	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie d'actions R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie d'actions I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Commission de performance (frais variables)	6,67
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions XL	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Commission de performance (frais variables)	15 847,37
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie d'actions R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,58 ⁽²⁾
Commission de performance (frais variables)	0,09
Rétrocession de frais de gestion	-

(2) La catégorie d'actions R ayant été créée le 08/09/2017, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR000011074	OFI RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND IC	106 400,00	80,24	8 537 536,00

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	886 837,87	416 959,39

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	29/12/2017	30/12/2016
Total	886 837,87	416 959,39
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	886 837,87	416 959,39
Total	886 837,87	416 959,39
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	21 946,7587	26 629,1116
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions XL		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 010 690,97	570 378,54
Total	1 010 690,97	570 378,54
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 010 690,97	570 378,54
Total	1 010 690,97	570 378,54
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	7 250,0000	8 050,0000
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	0,18 ⁽³⁾	-
Total	0,18	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,18	-
Total	0,18	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(3) La catégorie d'actions R a été créée le 08/09/2017.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
Catégorie d'actions I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-441 257,37	-193 293,50
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-441 257,37	-193 293,50
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-441 257,37	-193 293,50
Total	-441 257,37	-193 293,50
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	21 946,7587	26 629,1116
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions XL		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-415 123,95	-165 233,49
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-415 123,95	-165 233,49
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-415 123,95	-165 233,49
Total	-415 123,95	-165 233,49
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	7 250,0000	8 050,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie d'actions R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,16 ⁽⁴⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,16	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,16	-
Total	-1,16	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	29/12/2017	30/12/2016
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	-
Distribution unitaire	-	-

(4) La catégorie d'actions R a été créée le 08/09/2017.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Actif net					
en EUR	168 664 574,00	193 467 702,85	215 806 003,89	213 067 578,96	84 517 349,10
Nombre de titres					
Catégorie d'actions I	21 946,7587	26 629,1116	32 327,9991	25 363,3482	7 272,1097
Catégorie d'actions XL	7 250,0000	8 050,0000	8 230,0000	10 530,0000	5 653,0000
Catégorie d'actions R	1,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie d'actions I en EUR	3 961,87	3 910,03	3 879,04	3 866,55	3 643,31
Catégorie d'actions XL en EUR	11 270,92	11 099,00	10 984,72	10 921,05	10 264,06 ⁽⁵⁾
Catégorie d'actions R en EUR	100,86 ⁽⁶⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie d'actions I en EUR	20,30	8,39	145,14	60,29	232,36
Catégorie d'actions XL en EUR	82,14	50,32	438,75	197,42	66,17
Catégorie d'actions R en EUR	-0,98	-	-	-	-

(5) La catégorie d'actions XL a été créée le 30/08/2013 avec une valeur nominale de EUR 10 000,00.

(6) La catégorie d'actions R a été créée le 08/09/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(7) La capitalisation unitaire à partir de 31/12/2013 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			123 234 676,50	73,06
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			123 234 676,50	73,06
ABERTIS INFRASTRUCT 3.75% 20/06/2023	EUR	200 000,00	236 267,95	0,14
ABN AMRO BANK NV PERP 31/12/2049	EUR	1 000 000,00	1 109 360,50	0,66
ACS ACTIVIDADES FINANCE 2.625% 22/10/2018CV	EUR	200 000,00	239 601,44	0,14
AIRBUS GROUP NV 0% CV 01/07/2022	EUR	200 000,00	227 380,00	0,13
AIRBUS GROUP SE CV 14/06/2021	EUR	300 000,00	340 890,00	0,20
ALTICE FINCO SA 4.75% 15/01/2028	EUR	400 000,00	386 807,78	0,23
ALTICE SA 7.25% 15/05/2022	EUR	400 000,00	417 596,67	0,25
AMADUES CAP MARKET 0.125% 06/10/2020	EUR	200 000,00	200 140,96	0,12
APERAM 0.625% 08/07/2021CV	USD	200 000,00	217 677,91	0,13
ARENA LUX FIN SARL 2.875% 01/11/2024	EUR	200 000,00	207 066,11	0,12
AUTODIS SA 4.375% 01/05/2022	EUR	400 000,00	416 453,89	0,25
AVERY DENNISON 1.25% 03/03/2025	EUR	200 000,00	203 255,89	0,12
BBVA 0.75% 11/09/2022	EUR	1 000 000,00	1 004 442,47	0,60
BBVA SUB CAPITAL TF/TV 11/04/2024	EUR	800 000,00	853 602,19	0,51
BEKAERT SA 0% CV 09/06/2021	EUR	200 000,00	203 320,00	0,12
BELGIUM 1.00% 22/06/2031	EUR	1 034 000,00	1 039 627,51	0,62
BENI STABILI SPA 1.625% 17/10/2024	EUR	150 000,00	151 255,89	0,09
BNP PARIBAS 1.5% 17/11/2025	EUR	500 000,00	518 015,75	0,31
BONOS TESORERIA PESOS 4.5% 01/03/2026	CLP	1 030 000 000,00	1 438 418,77	0,85
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2027	EUR	2 000 000,00	1 985 884,93	1,18
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.950% 30/04/2026	EUR	1 500 000,00	1 602 073,97	0,95
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 2.15% 31/10/2025	EUR	4 100 000,00	4 428 696,44	2,63
BPCE 5.75% 13/02/2019	EUR	700 000,00	750 378,13	0,44
BPCE SA 2.875% 22/04/2026	EUR	700 000,00	789 855,07	0,47
BRENNTAG FINANCE BV 1.125% 27/09/2025	EUR	150 000,00	149 568,08	0,09
BRENNTAG FINANCE BV 1.875% CV 02/12/2022	USD	250 000,00	218 301,10	0,13
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	EUR	400 000,00	407 696,44	0,24
BUWOG AG 0% CV 09/09/2021	EUR	200 000,00	229 440,00	0,14
CAIXABANK SA 1.125% 12/01/2023	EUR	1 100 000,00	1 101 191,16	0,65
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	EUR	400 000,00	444 575,89	0,26
CARNIVAL CORP 1.875% 07/11/2022	EUR	500 000,00	533 714,04	0,32
CELANESE US 3.25% 15/10/2019	EUR	500 000,00	531 821,43	0,32
CELANESE US HOLDINGS LLC 1.125% 26/09/2023	EUR	400 000,00	403 900,55	0,24
CHRISTIAN DIOR SA 1.375% 19/06/2019	EUR	500 000,00	511 929,45	0,30
CHRISTIAN DIOR SE 0.75% 24/06/2021	EUR	900 000,00	912 929,18	0,54
CIE GENERALE DES ESTABLI 0% CV 10/01/2022	USD	200 000,00	177 931,38	0,11

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
CMA CGM SA 5.25% 15/01/2025	EUR	200 000,00	201 632,50	0,12
COCA-COLA HBC FINANCE BV 1.8750% 11/11/2024	EUR	300 000,00	322 596,78	0,19
COMPAGNIE PLASTIC-OMNIUM 1.25% 26/06/2024	EUR	400 000,00	400 096,44	0,24
CONSTELLIUM NV 4.25% 15/02/2026	EUR	250 000,00	253 193,75	0,15
CRED AGRI 6.25% 17/04/2019TSR	EUR	1 100 000,00	1 203 122,01	0,71
CREDIT AGRICOLE SA 3.39% 18/10/2023	EUR	1 200 000,00	1 392 591,85	0,83
CREDIT MUTUEL ARKEA VAR 25/10/2029	EUR	100 000,00	100 939,59	0,06
DANONE SA VAR PERP 31/12/2049	EUR	700 000,00	706 311,51	0,42
DELHAIZE GROUP 3.125% 27/02/2020	EUR	700 000,00	764 778,77	0,45
DEUTSCHE POST AG 0.6% 06/12/2019CV	EUR	200 000,00	388 552,05	0,23
DEUTSCHE WOHNEN SE 0.6% 05/01/2026	EUR	200 000,00	206 519,18	0,12
DIST INTER DE ALIMENTACI 1% 28/04/2021	EUR	500 000,00	513 924,66	0,30
EASYJET PLC 1.75% 09/02/2023	EUR	300 000,00	319 237,81	0,19
EATON CAPITAL 0.75% 20/09/2024	EUR	200 000,00	197 671,51	0,12
EDP FINANC 4.125% 29/06/2020	EUR	500 000,00	561 623,29	0,33
EDP FINANCE BV 2% 22/04/2025	EUR	300 000,00	321 728,22	0,19
ENBW 3.375% VAR 05/04/2077	EUR	220 000,00	242 933,49	0,14
EQUINIX INC 2.875% 01/10/2025	EUR	400 000,00	407 690,28	0,24
ESPAGNE i 1.8% 30/11/2024INDEXE	EUR	1 600 000,00	1 891 229,51	1,12
EVONIK INDUSTRIES AG VAR 07/07/2077	EUR	164 000,00	168 775,43	0,10
EXOR SPA 2.125% 02/12/2022	EUR	300 000,00	320 868,90	0,19
FEDERAL MOGUL HOLDINGS C 4.875% 15/04/2022	EUR	200 000,00	202 772,50	0,12
FERROVIAL EMISIONES SA 1.375% 31/03/2025	EUR	200 000,00	204 289,59	0,12
FINMEC FINANCE SA 4.5% 19/01/2021	EUR	237 000,00	275 637,49	0,16
FLUOR CORP 1.75% 21/03/2023	EUR	400 000,00	419 603,29	0,25
FONCIERE DES REGIONS CV 0.875% 01/04/2019DIRTY	EUR	1 700,00	178 874,00	0,11
FRANCE 1% 25/05/2027	EUR	2 850 000,00	2 961 747,33	1,76
FRANCE 1.5% 25/05/2031	EUR	840 000,00	895 830,08	0,53
FRANCE 1.75% 25/11/2024	EUR	2 500 000,00	2 769 674,66	1,64
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO KGAA CV 1.125% 31/01/2020	EUR	500 000,00	640 884,51	0,38
FUGRO NV CV 4% 26/10/2021	EUR	200 000,00	200 992,33	0,12
GERMANY i 0.1% 15/04/2023	EUR	2 400 000,00	2 734 140,50	1,62
GERMANY i 0.1% i 15/04/2026	EUR	3 500 000,00	3 972 503,28	2,36
GOLDMAN SACHS GROUP INC 1.375% 15/05/2024	EUR	789 000,00	813 362,27	0,48
GRP BRUXELLES LAMBERT SA 1.375% 23/05/2024	EUR	400 000,00	406 510,41	0,24
HANFIN FINANCE DE 0% CV 12/05/2020	EUR	200 000,00	214 280,00	0,13
HUNGARY 1.75% 10/10/2027	EUR	924 000,00	962 230,82	0,57
HOLDING D INFRASTRUCTURE 0.625% 27/03/2023	EUR	300 000,00	299 530,07	0,18
HONEYWELL INTERNATIONAL 1.30% 22/02/2023	EUR	200 000,00	210 263,84	0,12
HSBC HOLDINGS PLC 0.875% 06/09/2024	EUR	800 000,00	805 722,19	0,48
HUNGARIAN STATE CV 3.375% 02/04/2019	EUR	300 000,00	356 038,85	0,21
IBERDROLA INTL BV VAR PERP 31/12/2049	EUR	300 000,00	301 466,25	0,18
ILIAD SA 1.5% 14/10/2024	EUR	300 000,00	302 493,29	0,18

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IMERYSA 0.875% 31/03/2022	EUR	300 000,00	307 399,32	0,18
INDRA SISTEMAS SA 1.25% CV 07/10/2023	EUR	200 000,00	215 484,40	0,13
INDUSTRIVARDEN AB 0% 15/05/2019CV	SEK	2 000 000,00	219 315,47	0,13
ING GROEP NV VAR 26/09/2029	EUR	300 000,00	302 342,26	0,18
INGENICO 2.5% 20/05/2021	EUR	300 000,00	323 074,93	0,19
INGENICO GROUP 0% 26/06/2022CONV	EUR	2 700,00	459 810,00	0,27
INGENICO GROUP SA 1.625% 13/09/2024	EUR	200 000,00	201 917,26	0,12
INMARSAT PLC 3.875% CV 09/09/2023	USD	400 000,00	356 519,26	0,21
INTESA SANPAOLO SPA 1.125% 14/01/2020	EUR	1 000 000,00	1 032 410,96	0,61
INTESA SANPAOLO SPA 2.855% 23/04/2025	EUR	600 000,00	631 047,53	0,37
ITALIAN REPUBLIC 1.85% 15/05/2024	EUR	5 000 000,00	5 184 520,72	3,07
ITALIAN REPUBLIC 2.2% 01/06/2027	EUR	1 250 000,00	1 279 243,13	0,76
ITALY 0.95% 15/03/2023	EUR	6 650 000,00	6 681 166,82	3,96
ITALY BTP i 3.10% 15/09/2026	EUR	2 600 000,00	3 442 113,16	2,04
KFW 1.5% 11/06/2024	EUR	1 020 000,00	1 115 539,07	0,66
KFW 2.125% 15/08/2023	EUR	2 400 000,00	2 696 901,37	1,60
KFW 3.5% 04/07/2021	EUR	667 000,00	767 148,68	0,45
KLEOPATRA HOLDINGS 1 SCA PIK 8.5% 30/06/2023	EUR	200 000,00	212 927,78	0,13
LAGARDERE 2.75% 13/04/2023	EUR	200 000,00	216 653,15	0,13
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 0.5% 11/03/2025	EUR	1 330 000,00	1 346 468,32	0,80
LCL SA 4.4% 13/07/2021	EUR	700 000,00	807 103,04	0,48
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.00% 24/05/2021	EUR	1 000 000,00	1 026 436,99	0,61
LECTA SA 6.5% 01/08/2023	EUR	200 000,00	212 928,89	0,13
LLYODS BANKING GROUP PLC FRN 21/06/2024	EUR	600 000,00	614 317,72	0,36
LVMH MOET HENNESSY VUITT 0% CV 16/02/2021DIRTY	USD	850,00	217 002,00	0,13
MANPOWERGROUP 1.875% 11/09/2022	EUR	200 000,00	213 731,23	0,13
MARINE HARVEST ASA 0.125% CV 05/11/2020	EUR	200 000,00	228 920,41	0,14
MASARIA INVESTMENTS SAU 5.00% 15/09/2024	EUR	250 000,00	256 316,67	0,15
MAXEDA DIV HOLDING BV 6.125% 15/07/2022	EUR	300 000,00	311 559,79	0,18
MERLIN PROPERTIES SOCIMI 2.225% 25/4/2023	EUR	20 000,00	21 410,45	0,01
MEXICO 7.5% 03/06/2027	MXN	210 000,00	888 621,68	0,53
MEXICO 8% 11/06/2020	MXN	285 000,00	1 229 614,34	0,73
MONDELEZ INTERNATIONAL 1.625% 20/1/2023	EUR	400 000,00	427 117,26	0,25
MORGAN STANLEY 1.875% 27/04/2027	EUR	500 000,00	524 796,92	0,31
MORGAN STANLEY 2.375% 31/03/2021	EUR	600 000,00	652 493,42	0,39
MTU AERO ENGINES AG CV 0.125% 17/05/2023	EUR	200 000,00	270 838,22	0,16
NESTE OYJ 1.5% 07/06/2024	EUR	400 000,00	408 412,05	0,24
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.50% 15/07/2026	EUR	800 000,00	810 684,93	0,48
NEXITY SA CV 01/01/2023DIRTY	EUR	3 000,00	211 320,00	0,13
NORDEA BANK AB VAR PERP 31/12/2049	EUR	700 000,00	705 636,44	0,42
NORDRHEIN-WESTFALEN 1.875% 15/09/2022	EUR	678 000,00	741 223,96	0,44
NORTEGAS ENERGIA DISTRI 0.918% 28/09/2022	EUR	300 000,00	302 771,88	0,18
NYRSTAR NETHERLANDS 8.5% 15/09/2019	EUR	200 000,00	226 580,00	0,13

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
POLAND 5.75% 22 WS0922	PLN	2 600 000,00	722 247,59	0,43
POLAND GOVERNMENT BOND 2.50% 25/07/2027	PLN	6 000 000,00	1 361 192,41	0,81
PRICELINE GROUP INC/THE 2.15% 25/11/2022	EUR	300 000,00	322 739,18	0,19
PRYSMIAN 1.25% CV 08/03/2018	EUR	100 000,00	122 334,01	0,07
PSA BANQUE FINANCE 0.5% 17/01/2020	EUR	300 000,00	303 932,47	0,18
QIAGEN NV 0.375% 19/03/2019CV	USD	400 000,00	388 602,04	0,23
RABOBANK NEDERLAND 1.375% 03/02/2027	EUR	500 000,00	524 441,10	0,31
RABOBANK NEDERLAND TF/TV 26/05/2026	EUR	700 000,00	752 573,84	0,45
RAG-STIFTUNG 0% CV 18/02/2021	EUR	400 000,00	443 200,00	0,26
RCI BANQUE SA 0.625% 04/03/2020	EUR	500 000,00	508 361,30	0,30
RCI BANQUE SA 0.50% 15/09/2023	EUR	500 000,00	492 353,42	0,29
REMY COINTREAU AS 0.125% CV 07/09/2026	EUR	1 700,00	228 616,00	0,14
REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/08/2027	EUR	750 000,00	757 102,40	0,45
ROYAL BK SCOTLND GRP PLC 2.50% 22/03/2023	EUR	800 000,00	879 806,03	0,52
SAFRAN SA CV 31/12/2020	EUR	2 500,00	255 400,00	0,15
SAFRAN SA FRN 28/06/2021	EUR	300 000,00	301 662,05	0,18
SAGERPAR 0.375% 09/10/2018CV	EUR	200 000,00	220 696,71	0,13
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.9% 18/02/2020	EUR	1 500 000,00	1 537 898,63	0,91
SANTANDER ISSUANCES 3.125% 19/01/2027	EUR	700 000,00	786 156,10	0,47
SCA HYGIENE AB 1.125% 27/03/2024	EUR	100 000,00	102 489,18	0,06
SEB SA 1.5% 31/05/2024	EUR	200 000,00	204 703,56	0,12
SIEMENS FINANCIERINGSMAT CV 1.65% 16/08/2019	USD	250 000,00	248 642,40	0,15
SOFTBANK GROUP CORP 4.75% 30/07/2025	EUR	200 000,00	224 157,50	0,13
SPAIN 3.8% 30/04/2024	EUR	3 017 000,00	3 668 428,16	2,17
SPAIN i 1% 30/11/2030	EUR	650 000,00	702 648,42	0,42
SUEZ ENVIRONNEMENT 0% 27/02/2020CV DIRTY	EUR	7 000,00	133 910,00	0,08
SUEZ VAR PERP 31/12/2049	EUR	200 000,00	216 080,14	0,13
SUPERIOR INDUSTRIES INTE 6% 15/06/2025	EUR	250 000,00	246 000,00	0,15
TAKKO LUX 2 SCA 5.375% 15/11/2023	EUR	250 000,00	246 690,63	0,15
TECHNIP 0.875% CV 25/01/2021	EUR	200 000,00	240 808,06	0,14
TELEFONICA PARTICIPACION 0% 09/03/2021CV	EUR	100 000,00	99 140,00	0,06
TELENOR EAST HOLDING II 0.25% 20/09/2019CV	USD	200 000,00	177 849,49	0,11
TELEPERFORMANCE 1.5% 03/04/2024	EUR	300 000,00	307 140,41	0,18
TESORERIA PESOS 4.5% 28/02/2021	CLP	550 000 000,00	785 888,05	0,47
TEVA PHARM FNC NL II 1.125% 15/10/2024	EUR	300 000,00	261 559,73	0,16
TOTAL SA 0.5% CV 02/12/2022	USD	200 000,00	173 222,94	0,10
TOTAL VAR PERP 31/12/2049	EUR	200 000,00	215 273,29	0,13
TURKEY GOVERNMENT BOND 10.7% 17/02/2021	TRY	6 100 000,00	1 323 820,96	0,78
UBISOFT ENTERTAINMENT 0% CV 27/09/2021	EUR	4 500,00	341 010,00	0,20
UNEDIC 0.875% 25/10/2022	EUR	2 600 000,00	2 713 303,01	1,61
UNICREDIT SPA 3.625% 24/01/2019	EUR	1 500 000,00	1 609 296,58	0,95
UPCB FINNACE VII 3.625% 15/06/2029	EUR	400 000,00	407 573,33	0,24
VALEO SA 0% CV 16/6/2021	USD	200 000,00	186 925,38	0,11

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
VALLOUREC SA 6.625% 15/10/2022	EUR	200 000,00	212 300,42	0,13
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% CV 15/03/2021	EUR	5 200,00	155 584,00	0,09
VF CORP 0.625% 20/09/2023	EUR	500 000,00	502 098,97	0,30
VOLVO TREASURY AB 2.375% 26/11/2019	EUR	500 000,00	524 286,30	0,31
WENDEL SA 1.00% 20/04/2023	EUR	500 000,00	508 884,25	0,30
WENDEL SA 1.875% 10/04/2020	EUR	400 000,00	420 586,85	0,25
WIND TRE SPA 2.625% 20/01/2023	EUR	400 000,00	394 110,00	0,23
WORLDPAY FINANCE 3.750% 15/11/2022	EUR	400 000,00	438 680,00	0,26
ZIGGO SECURED FINANCE BV 4.25% 15/01/2027	EUR	400 000,00	424 493,33	0,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			16 002 737,79	9,49
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			16 002 737,79	9,49
Titres de créances négociables			16 002 737,79	9,49
SAVENCIA SA ZCP 15/01/2018	EUR	8 000 000,00	8 001 084,89	4,74
VICAT ZCP 15/03/2018	EUR	8 000 000,00	8 001 652,90	4,74
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			16 531 977,00	9,80
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			16 531 977,00	9,80
ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	EUR	74 450,00	7 994 441,00	4,74
OFI RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND IC	EUR	106 400,00	8 537 536,00	5,06
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	-976 670,00	-976 670,00	-0,58
Appel marge USD	USD	-79 100,55	-65 873,21	-0,04
EURO BOBL	EUR	-138,00	102 360,00	0,06

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
EURO BTP	EUR	22,00	-11 220,00	-0,01
EURO BUND	EUR	-244,00	307 440,00	0,18
EURO OAT	EUR	-264,00	530 640,00	0,31
EURO STOXX 50	EUR	-65,00	47 450,00	0,03
US 10Y NOTE	USD	90,00	42 159,39	0,02
US 5Y NOTE	USD	135,00	23 713,82	0,01
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			39 254 467,46	23,27
Dettes			-37 447 803,29	-22,20
Comptes financiers			11 088 518,54	6,57
ACTIF NET			168 664 574,00	100,00

OFI GLOBAL BOND ABSOLUTE RETURN

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 20-22, rue Vernier

75017 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 29 DECEMBRE 2017

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV OFI GLOBAL BOND ABSOLUTE RETURN relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'évaluation du portefeuille a été effectuée en conformité avec les méthodes décrites dans l'annexe. Nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes, et leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX PORTEURS DE PARTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la SICAV et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la SICAV.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 mars 2018
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par



Bruno DECHANCÉ

SICAV OFI GLOBAL BOND ABSOLUTE RETURN

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2018

En matière Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 29 décembre 2017, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de **1 897 529,02 €**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

*Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.*

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 29 décembre 2017 se soldant par un bénéfice distribuable de **1 897 529,02 €**.

Au niveau de l'affectation du résultat

Conformément à l'article 27 des statuts, le résultat net est réparti entre les catégories d'actions :

→ Catégorie d'actions I (capitalisation / distribution)	886 837,87 €
→ Catégorie d'actions XL (capitalisation / distribution)	1 010 690,97 €
→ Catégorie d'actions R (capitalisation)	0,18 €

formant ensemble un résultat distribuable de **1 897 529,02 €**

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que la SICAV a opté pour la capitalisation au titre des 5 derniers exercices.

*Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.*

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 29 décembre 2017 se soldant par une moins-value nette de frais de **856 382,48 €**.

Au niveau de l'affectation des plus ou moins-values nettes

Conformément à l'article 27 des statuts, les plus-values nettes de frais sont réparties entre les catégories d'actions :

→ Catégorie d'actions I (capitalisation / distribution)	- 441 257,37 €
→ Catégorie d'actions XL (capitalisation / distribution)	- 415 123,95 €
→ Catégorie d'actions R (capitalisation)	- 1,16 €

formant ensemble une moins-value nette de frais de **- 856 382,48 €**

Cette moins-value nette de frais sera capitalisée.

*Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.*

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune convention et engagement autorisés relevant des articles L 225-38 et L 225-39 du Code de Commerce n'ont été conclus au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2017.

*Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.*

CINQUIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration, conformément à la politique de droit de vote en vigueur du Groupe OFI n'a pas sollicité auprès des actionnaires le quitus pour lui-même.

*Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.*

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à **3 000 Euros** maximum le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice appelé à être clôturé le 29 décembre 2017.

*Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.*

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres.

*Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.*